

compter comme un de ses premiers devoirs, celui de nourrir en lui-même, de s'efforcer d'établir et de développer dans les âmes une profonde et fervente dévotion envers la divine Eucharistie ?

Sollicité nous-même par cette pensée, nous avons cru qu'il serait éminemment utile pour nous tous qui sommes ici rassemblés, pour notre clergé bien-aimé et pour tout notre diocèse, de consacrer les premiers moments de la réunion synodale de cette année à nous entretenir de cet auguste et important sujet. C'est pourquoi, après avoir rappelé brièvement en quoi consiste ce que nous pourrions appeler notre ministère eucharistique, nous considérons ce qui est requis pour que le prêtre s'acquitte dignement et fructueusement de chacune des parties de ce ministère.

L'Apôtre s'intitulait : *Minister Christi Jesu* ; cette appellation convient également à tout prêtre. Le prêtre en effet est le ministre du Christ Jésus dans toute l'étendue que saint Paul donnait à cette expression ; mais nulle part il n'apparaît revêtu de ce caractère autant que dans ses rapports avec la divine Eucharistie !

Jésus dans son zèle pour la gloire de son Père et pour le salut des âmes voulait perpétuer jusqu'à la fin des siècles, renouveler chaque jour sur tous les points du globe le grand sacrifice de la croix ; il voulait par une immolation mystique appliquer à chacun individuellement les mérites qu'il avait acquis pour tous au jour de ses souffrances et de sa mort. Son infinie sagesse en trouva le moyen, sa puissance infinie le créa par un *fiat* plus étonnant que celui qui a fait jaillir le monde du néant : *hoc est corpus meum, hic est sanguis meus.* (Math. XIV. 22, 24).

Mais dans cette invention ineffable il devait dépendre de l'intermédiaire, de l'assistance pour ainsi dire d'un homme ; cet homme, c'est le prêtre : *hoc facite in meam commemorationem* (Luc. XXII, 19). Le prêtre est donc le *ministre du Christ Jésus* s'offrant en sacrifice à la sainte Messe. C'est ce que chante l'Église dans son magnifique office de la Fête-Dieu : *Sic sacrificium instituit, cujus officium committi voluit solis presbyteris.*

Jésus a poussé plus loin encore son amour pour les hommes : il ne lui a pas suffi, après s'être fait semblable à eux, de se sacrifier pour eux et de renouveler chaque jour ce sacrifice. Il a désiré s'unir à eux de la manière la plus intime et la plus étonnante, unir son âme à leurs âmes, sa chair à leur chair, son sang à leur sang, sa divinité sacrosainte à leur chétive